

MYCO - Mycoplasmoses des ruminants

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. MYCO - Mycoplasmoses des ruminants. 2015, VetAgro Sup. hceres-02034063

HAL Id: hceres-02034063

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02034063>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :

Mycoplasmoses des Ruminants

MYCO

sous tutelle des
établissements et organismes :

VetAgro Sup

Agence nationale de sécurité sanitaire de

l'alimentation, de l'environnement et du travail - ANSES

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Pour le HCERES,¹

Didier HOUSSIN, président

Au nom du comité d'experts,²

Catherine DISENHAUS, présidente du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014.

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	UMR Mycoplasmoses des ruminants
Acronyme de l'unité :	UMR MYCO
Label demandé :	Renouvellement
N° actuel :	N° RNSR 200420645C
Nom du directeur (en 2014-2015) :	M ^{me} Florence TARDY
Nom du porteur de projet (2016-2020) :	M ^{me} Florence TARDY

Membres du comité d'experts

Présidente :	M ^{me} Catherine DISENHAUS, Agrocampus-Ouest (représentante de la CNECA)
Experts :	M. Patrick BUTAYE, Ross University, St Kitts, West Indies M. Gilles FOUCRAS, Institut National Polytechnique - École Nationale Vétérinaire de Toulouse (INP-ENVT)

Délégué scientifique représentant du HCERES :

M. Jean-François HOCQUETTE

Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Gilles BRUNSCHWIG, VetAgro Sup

M^{me} Sylvie REVERCHON (représentante de l'École Doctorale n° 242
«Évolution Écosystèmes Microbiologie Modélisation » - E2M2)

M. Marc SAVEY, ANSES

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

L'UMR « Mycoplasmoses des ruminants » a été créée le 1^{er} avril 2004 par rapprochement de l'Unité Propre « Mycoplasmoses des ruminants » de l'École Nationale Vétérinaire de Lyon (devenue VetAgro Sup, campus vétérinaire) et de l'unité Mycoplasmologie de l'AFSSA (devenue ANSES). De ce fait l'unité est localisée sur 2 sites distant d'une vingtaine de kilomètres : Marcy l'Etoile et Lyon (7^{ème} arrondissement).

Équipe de direction

L'UMR est dirigée par M^{me} Florence TARDY depuis juillet 2012.

Nomenclature HCERES

Principal : SVE1_LS6 Immunologie, Infectiologie. Secondaire(s): SVE1_LS7 Recherche clinique, Santé publique.

Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité (ETP entre parenthèses)	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	3 (1,4)	3 (1,4)
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés (Statut Anses)	2 (1,6)	2 (1,6)
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche) IR Publiant + Techniciens et adjoints techniques	1 (1) + 4 (3,2)	2 (2) + 4 (3,2)
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)		
N5 : Autres chercheurs (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)		
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche) CDD technicien		1
TOTAL N1 à N6	10 (7,2)	12 (9,2)

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
Doctorants	1	
Thèses soutenues	2	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	1	
Nombre d'HDR soutenues	1	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	3	4

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

L'UMR MYCO est une petite unité dont la localisation sur deux sites relativement éloignés génère une difficulté pour la vie collective et l'animation scientifique. Malgré cela, il existe un esprit de cohésion et une organisation qui satisfont les personnes qui y travaillent. Son domaine d'activité est principalement la microbiologie avec deux champs thématiques : l'analyse de la diversité et de la virulence des mycoplasmes et le suivi sanitaire des maladies qu'ils provoquent. L'organisation et la gestion d'un réseau d'épidémiosurveillance des mycoplasmoses des ruminants (VIGIMYC) place l'UMR MYCO dans une position stratégique unique au rang national.

Les scientifiques permanents de l'unité (3 chercheurs et 3 enseignantes-chercheurs [EC]) sont très impliqués dans des activités d'expertise et de référence comme d'enseignement vétérinaire. De ce fait, leur activité est partagée entre ces différentes missions parmi lesquelles la recherche académique représente au moins 50 %. Le niveau des publications est satisfaisant. Cependant leur nombre dans des journaux spécialisés du domaine de la mycoplasmiologie et des sciences vétérinaires devrait être augmenté. Le nombre d'HDR dans l'UMR devrait permettre l'accroissement de la formation par la recherche.

Dans la continuité des efforts engagés, le choix de développer deux thèmes forts « Antibiosensibilité » et « Emergence et virulence des mycoplasmes » est judicieux.

Si la décentralisation probable du diagnostic dans les laboratoires partenaires libère l'UMR MYCO de certaines activités de routine, elle pourrait permettre une meilleure exploitation des données épidémiologiques collectées et de l'échantillothèque qui a été constituée. Elle constitue cependant un risque de diminution du recrutement des isolats de mycoplasmes, à moins qu'une stratégie volontariste ne soit mise en place. La collaboration structurée avec des épidémiologistes est recommandée en amont de l'organisation d'enquêtes en élevage.

Points forts et possibilités liées au contexte

Les différents points forts de l'UMR MYCO sont :

- l'originalité et la spécificité très ciblée du domaine de recherche ;
- l'intégration dans un réseau thématique français de trois équipes INRA associées (universités, CIRAD, ENVT) pour la recherche de financements, et la publication de travaux de recherche en commun ;
- l'animation d'un réseau d'épidémiosurveillance (VIGIMYC), et l'interaction forte avec les laboratoires de diagnostic vétérinaire permettant la constitution d'une échantillothèque unique et la collecte d'informations épidémiologiques. Ainsi l'UMR MYCO a une excellente connaissance des mycoplasmes et des mycoplasmoses des ruminants et des relations très fortes avec le monde professionnel ;
- la forte valorisation de transfert par l'expertise et la formation ;
- le soutien des deux tutelles, au travers de soutiens logistiques et en ressources humaines.

Points faibles et risques liés au contexte

Les différents points faibles de l'unité sont :

- la localisation géographique sur deux sites distants (20 km) ;
- le faible effectif total avec un fort taux de renouvellement dans les années passées et à venir (départ à la retraite d'un cadre et d'un technicien) ;
- le faible ETP de scientifiques, avec un temps limité disponible pour la recherche sensu stricto, notamment pour les enseignants-chercheurs ;
- le faible ratio d'encadrement de master, de doctorat et/ou de post-doctorat par HDR (et/ou par scientifique).

Envisager de considérer les mycoplasmes comme sentinelles pour l'antibiorésistance est risqué : les souches de mycoplasmes sont difficiles à isoler et la grande fréquence des mutations ponctuelles rend difficile l'établissement du lien causal.

Recommandations

Le comité d'experts a émis les recommandations suivantes :

- promouvoir le recrutement de masters, de doctorants et de post-doctorants, en intégrant une véritable ouverture vers des formations diversifiées et des origines géographiques élargies au niveau national et international ;
- veiller à la pyramide des âges ;
- veiller à établir une stratégie de publications permettant de mieux valoriser le travail effectué, en particulier pour la publication des études cliniques vétérinaires et/ou les enquêtes. Des protocoles bien établis et bien analysés doivent permettre la publication dans de meilleurs supports ;
- restreindre les activités thématiques et les questions pour favoriser l'émergence de sujets porteurs et à fort potentiel de valorisation, notamment dans le cadre de l'étude de l'antibiosensibilité. Ne pas hésiter à travailler en réseau avec d'autres équipes porteuses de la même thématique pour minimiser les risques d'échec sur ce sujet ;
- élaborer une véritable stratégie permettant de conserver l'animation et la pertinence du réseau VIGIMYC, malgré l'augmentation des analyses réalisées dans les laboratoires partenaires.